

Natura 2000



...pour le site *Tourbières et zones humides du nord-est du massif Cantalien*

L'OBJECTIF DU RÉSEAU DE SITES NATURA 2000 EST DE PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'EUROPE PAR DES MESURES DE GESTION ET DES ACTIONS, NÉGOCIÉES ET TENANT COMPTE DES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES LOCALES.



Les tourbières, cœur de nature du site, sont soumises aux influences des activités qui s'exercent sur leurs bassins versants

NATURA 2000 « *Tourbières et zones humides du nord-est du massif Cantalien* » : un site exceptionnel

Le site **Tourbières et zones humides du nord-est du massif Cantalien**, d'une superficie de 1 529 ha, se situe dans la région naturelle du Cézallier côté Cantal, à une altitude comprise entre 1 080 m et plus de 1 292 m. Associé au climat humide et froid, les conditions naturelles de ce plateau basaltique issu du volcanisme puis soumis à l'action des glaciers, ont permis le développement de nombreuses zones humides et tourbières. Constitué de 7 entités situées de part et d'autre de la ligne de partage des eaux entre les bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne, le site comprend du Nord au Sud : La tourbière de Rascoupet, La tourbière de Quatiroux, Le secteur de Gromont Boutifare, La tourbière de Chandroux, le secteur du Frau de Vial, la tourbière du Jolan et le plateau de Chastel-sur-Murat.

Le Parc des Volcans, animateur du site s'est vu confié la charge de mener à bien des actions permettant de préserver les richesses écologiques du site.

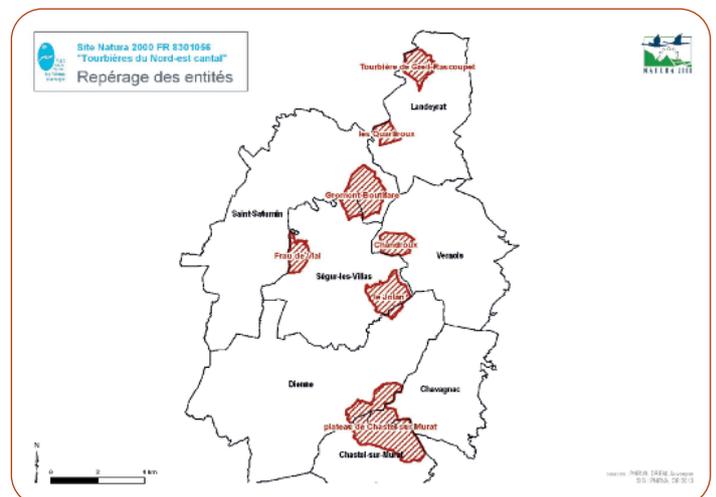
Le Parc des Volcans, animateur du site s'est vu confié la charge de mener à bien des actions permettant de préserver les richesses écologiques du site en les conciliant avec les activités économiques.

Les enjeux du site

9 milieux naturels rares et menacés à l'échelle européenne (qu'on appelle « habitats d'intérêt communautaire » sur 32 habitats inventoriés) couvrent près du tiers de la surface du site. Ce sont principalement les milieux humides et tourbeux qui font cette richesse écologique du site. Sa désignation par l'Europe vise également des prairies, des pelouses,... dont la diversité

floristique est liée aux spécificités volcaniques et montagnardes du site. A ces habitats, viennent s'ajouter une diversité d'espèces très importante, dont **7 espèces rares et menacées à l'échelle européenne**, dites d'intérêt communautaire.

Les enjeux de préservation sont indissociables des activités économiques qui s'exercent sur les bassins versants des tourbières et zones humides. L'objectif est de s'assurer de la comptabilité entre fonctionnement et conservation de ces milieux et espèces avec les activités humaines (pastoralisme, sylviculture, tourisme...) qui ont concouru à leur présence jusqu'à nos jours et dont certaines pratiques peuvent les menacer.





Le damier de la succise, et le Fluteau nageant sur 2 des 3 espèces d'intérêt communautaire que le site accueille



La Leucorrhine à gros thorax est connue en Auvergne, aujourd'hui, uniquement sur la Tourbière du Jolan

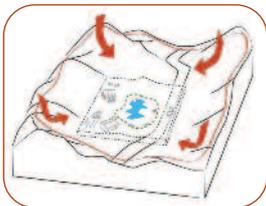
La réactualisation du Document d'objectifs

Chaque site Natura 2000, en France, est doté d'un plan de gestion ou Document d'objectifs qui identifie les enjeux écologiques et économiques et propose une série d'actions afin d'en préserver les richesses. Le site Tourbières et zones humides du nord-est du massif Cantalien a été doté d'un premier DOCOB en 2003. 10 ans après, la nécessité de dresser le bilan des actions sur le site et de réactualiser ce plan de gestion s'est fait jour...

→ Quel bilan pour le Document d'Objectifs précédent (2003-2013) ?

La contractualisation des Mesures Agri-Environnementales territorialisées (MAEt)

Une des principales actions menées sur le site en 2008 et 2009, fut la proposition de 5 MAEt aux agriculteurs en tenant compte des pratiques, de l'usage des parcelles (prairies, pâturage) et de l'intérêt patrimonial du milieu avec un zonage de sensibilité décroissante (de la zone humide vers le bassin versant).



Douze exploitants et une association d'estives se sont volontairement engagés pour une **surface totale de 493 ha soit 44 % des surfaces agricoles du site et pour un montant global sur 5 ans de 372 580 €.**

Pour le domaine sylvicole

Une éclaircie et l'enlèvement de chablis se sont déroulés dans la forêt de Montirargues sur le bassin versant de la tourbière du Jolan : le débardage a été réalisé par câble pour les arbres situés en périphérie de la tourbière dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en 2004.



L'activité agricole est essentielle sur le site. Son maintien et l'intégration des enjeux écologiques sont visés par Natura 2000

Pour la valorisation du site

Un sentier de découverte a été mis en place sur le secteur des Bondes, La Taphanel, il permet d'approcher et de découvrir les richesses de ces milieux que sont les tourbières à travers un cheminement jalonné de panneaux informatifs.

La fête des tourbières

La 2^{ème} édition de cet événement s'est déroulé en 2013 conjointement dans les 4 sites Natura 2000 qui forment le réseau dense des tourbières du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne : zones humides de Riom es Montagnes, Artense, Cézallier et tourbières du Nord Est cantalien.



Une animation, encadrée par des professionnels de l'éducation au développement durable, est offerte par Natura

2000 à deux écoles par site pour découvrir sous tous les angles une tourbière locale. Cette matière est ensuite exploitée en classe. L'ensemble des classes sont réunis lors d'une journée finale « fête des tourbières » en juin pour échanger et présenter les travaux des enfants.

Le grand public est invité le lendemain à découvrir les œuvres des enfants, des expositions autour de différents aspects des tourbières, à participer à des ateliers pédagogiques, table-ronde et sortie, ponctués par un apéritif musical.

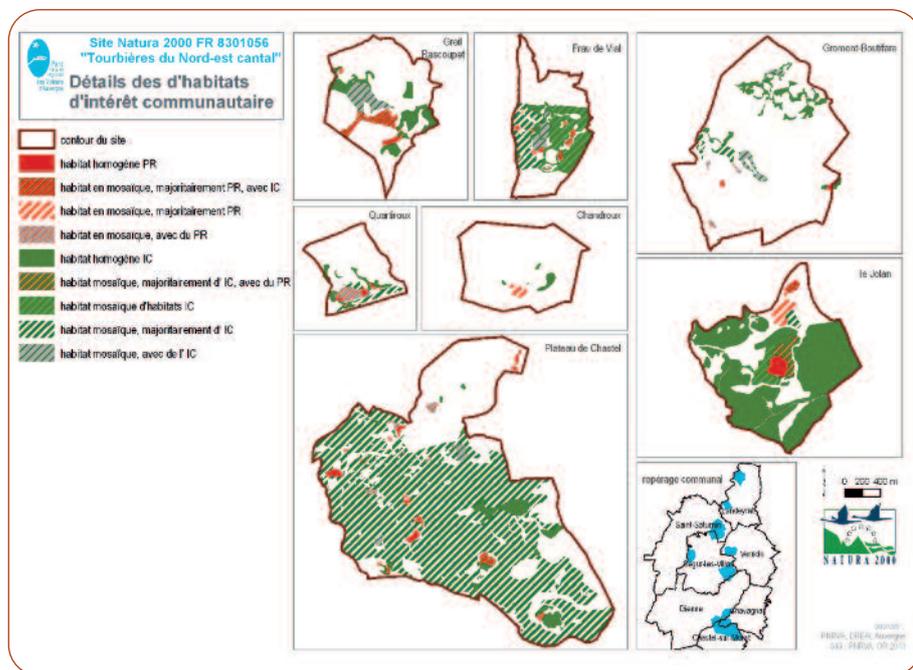
Une dynamique locale se crée pour se réapproprier ce patrimoine de proximité et s'engager à mieux le préserver et le valoriser.

Pour la connaissance et le suivi des espèces et des habitats naturels

Les suivis ont porté sur les 2 espèces de papillons d'intérêt communautaire du site : le Damier de la Succise et le Cuivré de la bistorte afin de préciser leur répartition et constituer une base de suivi pour les années à venir. Un travail spécifique a été mené en 2013 sur une libellule, la Leucorrhine à gros thorax, permettant de préciser l'écologie de cette espèce fragile et d'engager des mesures de gestion qui devraient permettre de maintenir la seule population connue à ce jour de cette espèce en Auvergne.

En 2006, un programme de cartographie de l'ensemble des milieux naturels du site a été entrepris. Ce travail a permis de préciser l'intérêt du site, et notamment la richesse des tourbières et zones humides. Il s'agit d'un état zéro de l'évaluation de l'état de conservation des habitats.

L'étude et la valorisation des tourbières, objectifs affichés du site



Les sphaignes rouges sont des espèces ingénieuses des tourbières

Le nouveau Document d'Objectifs

Le travail d'actualisation du DOCOB a été mené par le Parc des Volcans, en appui des acteurs locaux. Ce nouveau plan de gestion du site conforte les **grands objectifs suivants** :

- préserver voire restaurer les tourbières et zones humides et espèces associées,
- promouvoir une gestion des pelouses, prairies et landes conciliant intérêt économique et écologique et préservant les zones humides,
- promouvoir une gestion adaptée des forêts,
- concilier les activités avec la préservation des habitats et des espèces,
- mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du DOCOB
- évaluer la mise en œuvre du DOCOB et suivre l'évolution des habitats et espèces.

Ces objectifs sont déclinés en mesures concrètes. **Par exemple, des actions sont proposées sur le site** pour les années à venir comme :

- la réalisation de diagnostic fonctionnel sur les tourbières pour comprendre leurs fonctionnements
- la mise en place de Mesures Agro-environnementales permettant par exemple la rédaction de plan de gestion pastorale, la limitation de la fertilisation, etc.
- l'organisation de session d'information pour les exploitants agricoles sur des thématiques comme les prairies fleuries, les effluents, etc.
- l'organisation d'un projet pédagogique auprès des scolaires pour les sensibiliser à la préservation de leur patrimoine local, etc.
- la réalisation d'études visant à améliorer la connaissance et donc la préservation des espèces patrimoniales

Les propriétaires et acteurs locaux ont la possibilité de **s'engager volontairement dans ces actions** dont certaines sont contractuelles sur 5 ans et d'autres ponctuelles.

Comment s'engager pour la préservation des milieux et des espèces ?

Natura 2000 dispose de différents outils pour mettre en œuvre des actions favorables à la préservation des milieux et des espèces. Ces outils sont basés sur le volontariat :

- **La charte** s'adresse aux propriétaires et à leurs ayant-droit. Elle comprend des engagements simples et non contraignants. Le signataire choisit les parcelles cadastrales sur lesquelles il s'engage. En contrepartie, il pourra notamment bénéficier d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. La charte a une durée de 5 ans.
- **Les Mesures Agro-Environnementales** (ou MAE) s'adressent aux agriculteurs.
- **Les contrats NATURA 2000**, s'adressent aux propriétaires ou gestionnaires de terrains. Il est rémunéré sur la base du manque à gagner (correspondant à une perte de production forestière par exemple) ou sur le coût de réalisation de travaux de restauration des milieux naturels. Des contrats portant par exemple sur la restauration des sentiers, la gestion sylvicole, la mise en défens de zones humides, la reconquête d'espaces agricoles délaissés sont envisageables.

Si vous êtes intéressé par des informations, ou des engagements (MAE, Charte...), vous pouvez contacter les services du Parc.



Au sein de la tourbière, la vie se développe dans des conditions parfois extrêmes



Le plateau du Cézallier Cantalien et ses tourbières, un joyau à découvrir

Le réseau Natura 2000

Le **réseau Natura 2000** est un ensemble de sites naturels européen terrestres et marins, identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces sauvages animales ou végétales et de leurs habitats.

L'objectif pour chaque site est de préserver le patrimoine naturel par des mesures de gestion et des actions, négociées et tenant compte des activités socio-économiques locales.

En Europe, près de 27 000 sites, représentant près de 20 % de la surface du continent européen constituent ce réseau. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1 753 sites s'étendant sur 12,5 % du territoire. Plus de 8 000 communes ont au moins 5 % de leur territoire dans un site Natura 2000.

Natura 2000, une démarche concertée et contractuelle

Pour la gestion de ses sites Natura 2000, la France a opté pour la voie de la concertation et de la contractualisation. Ainsi, pour chacun sont définis :

- un **comité de pilotage** (COPIL) présidé par un élu (ou à défaut par le préfet), il regroupe l'ensemble des acteurs du site : services publics, collectivités, propriétaires, associations, agriculteurs, usagers, scientifiques...
- un **opérateur ou structure porteuse** pour rédiger le DOCOB (document d'objectifs) en concertation avec les acteurs du site ;
- un **animateur** du site pour accompagner la mise en œuvre des mesures de gestion définies dans le DOCOB, avec les personnes volontaires.

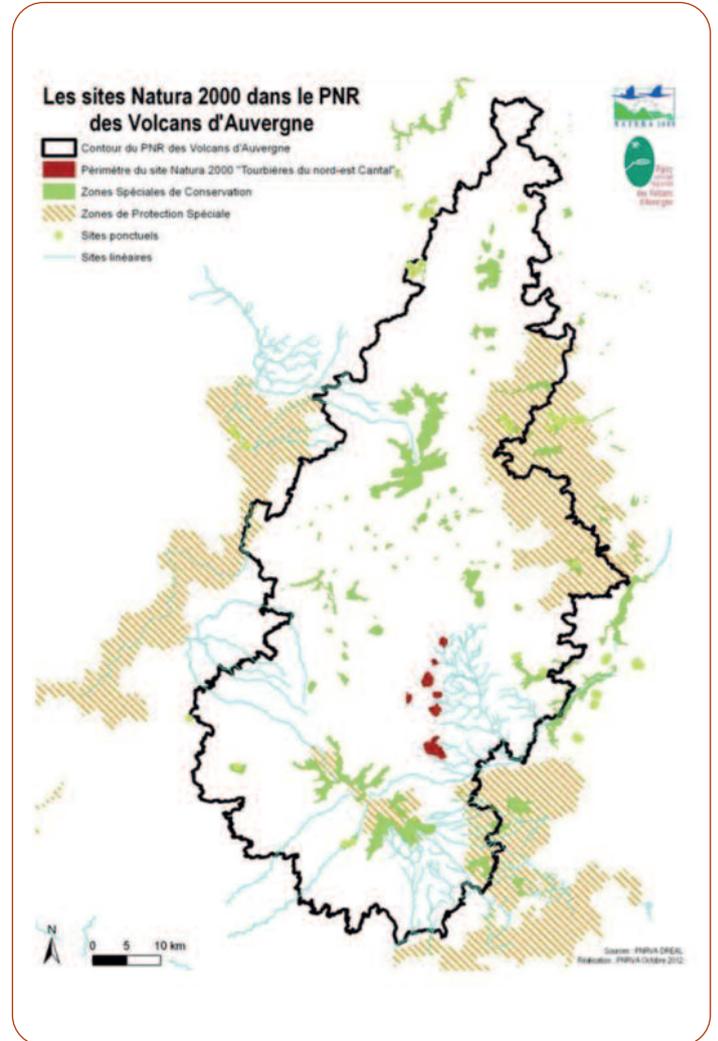
Le **DOCOB** (document d'objectifs) est le document de référence du site Natura 2000 :

- il rassemble les données écologiques et socio-économiques,
- il fixe les objectifs,
- il définit les mesures de toute nature visant à préserver, ou si nécessaire à restaurer les espèces et les habitats justifiant la création du site.

Il est validé par le comité de pilotage et approuvé par le Préfet. Il s'applique pour une durée de 6 ans et fait l'objet d'une évaluation communautaire.

Concilier projets d'aménagement et préservation de l'environnement

Pour s'assurer que les projets et travaux d'aménagement ainsi que l'organisation des événements sportifs et culturels soient



compatibles avec les objectifs de préservation des milieux naturels, certains doivent faire l'objet d'une **procédure d'évaluation d'incidences**. L'objectif de la procédure est de prévenir les éventuels dommages directs ou indirects par la mise en place de mesures d'adaptation ou de compensation.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Natura 2000 est régi par les Articles L 414.1 à L 414.7 du code de l'Environnement.
- Tous les documents sur ce site Natura 2000 et notamment le DOCOB à valider sont téléchargeables sur : <http://www.cantal.gouv.fr/tourbieres-et-zones-humides-du-a877.html>
- Les listes de projets et programmes soumis et les formulaires pour la procédure d'évaluation d'incidences sont téléchargeables sur <http://www.cantal.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r1278.html>

A VOUS D'AGIR !

Pour plus d'informations et/ou vous engagez dans Natura 2000 : signature de la Charte (bonnes pratiques) et/ou de Contrats (travaux aidés financièrement), n'hésitez pas à contacter les services du Syndicat mixte du Parc : Cécile BIRARD / Luc BELENGUIER - Maison du Parc - Montlosier 63970 AYDAT - Tél. : 04 73 65 64 00 - Mail : cbirard@parcdesvolcans.fr ou natura2000@parcdesvolcans.fr



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer



L'imprimeur utilise des encres à base végétale et du papier issu de forêts certifiées FSC

site N°FR 830 1056